

## Savoie Cognin : Amir et Mustapha, correspondants de nuit à l'écoute des habitants

Une nouvelle structure de médiation de terrain a été mise en place en partenariat avec l'État, Grand Chambéry, les bailleurs et la commune de Cognin. Elle est portée par l'association Régie +. Un plus pour le bien vivre dans les quartiers.

*Par Jacky BARTHÉLÉMY - 07 mai 2021 à 17:15 - Temps de lecture : 2 min*



Le Maire et l'adjoint "tranquillité" entourent Amir et Mustapha à l'heure de leur mission.

Depuis deux soirs, une nouvelle structure de médiation de terrain a été mise en place en partenariat avec l'État, Grand Chambéry, les bailleurs et la commune de Cognin. Elle est portée par l'association Régie +, la bien nommée "L'énergie solidaire", axée sur l'amélioration du cadre de vie des quartiers qui sont en veille active ou prioritaires. Signataire du protocole national de la Politique de la ville, la municipalité a demandé à bénéficier de ce partenariat qui peut beaucoup apporter.

### **Les deux correspondants de nuit sillonneront les rues de 18 h à 24 h**

Reconnaissables à leurs blousons siglés et leurs casquettes, deux correspondants de nuit Amir et Mustapha sillonneront les rues de 18 h à 24 h, en semaine sur 15 jours, sur deux secteurs, à Cognin et au Biollay. Pour Cognin, leur parcours aussi bien dans les zones d'immeubles Opac, les lotissements résidentiels, le centre bourg et les bâtiments scolaires et publics, a été dressé en concertation avec Valentin Pravaz, adjoint au maire en charge de la tranquillité publique, qui sera leur référent municipal pendant leur conventionnement de deux ans. Ils viennent aussi en complément de Badia, actuelle médiatrice de la mairie.

### **Des missions d'écoute et de prévention**

Amir et Mustapha n'ont pas le rôle de gendarmes ou de policiers mais sont bien là pour renseigner et orienter éventuellement vers d'autres services compétents ou d'urgence suivant les demandes des personnes. Parmi leurs missions, on retiendra principalement : la prévention des actes d'incivilité, le soutien des personnes en détresse, la veille au respect des biens, le règlement amiable des troubles ou conflits de voisinage. De par leur formation et leur expérience, ils sont parés pour s'adapter à toutes situations et comportements. N'hésitez pas à faire appel à eux lors de leur temps de travail au 06 01 33 91 13.